



Sainte-Anne Infos

COURSE CYCLISTE DU MOTTEN



Mai • 2014

Le Mot du Maire

Numéros Utiles

Mairie 02 97 57 63 91
Fax : 02 97 57 72 33
contact@sainte-anne-auray.com
www.sainte-anne-auray.com

Santé
Cabinet médical 02 97 57 57 18
Cabinet infirmier 02 97 57 65 40
Pharmacie 02 97 57 63 05
Dentiste 02 97 57 66 52
Kinés 02 97 31 98 78
Ostéopathe 06 15 58 75 05
Vétérinaire 02 97 31 73 00
Urgence 24/24 h 06 48 28 39 65
Pompiers 18
Police 17
Samu 15
Centre anti-poison 02 99 59 22 22
La Poste 02 97 57 64 92
Office de Tourisme 02 97 24 34 94
Ouest France 06 84 07 84 71
Le Télégramme 06 62 08 54 46

Bonjour à tous,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce nouveau mandat et tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées pour déposer leur bulletin dans l'urne, ainsi que celles qui ont donné leur confiance à une autre personne pour voter par procuration.

Nous nous sommes remis au travail ; avec les nouveaux et les anciens élus, nous avons voté notre premier budget.

Ce qui sera réalisé est simplement basé sur la continuité, avec notamment des améliorations sur certains bâtiments, des achats de matériels pour les services et des travaux destinés à la sécurité et l'accessibilité.

Lors de la campagne électorale, vous nous avez adressé des messages que nous saurons prendre en compte. Vous avez notamment mis l'accent sur l'insécurité routière, sur la qualité de certaines voies et trottoirs, sur la solitude de certaines personnes, l'accueil des adolescents et pour finir l'embellissement de certaines rues.

A ce sujet, je voudrais renouveler les vœux de voir un petit coup de rajeunissement à certaines propriétés ou façades de maisons.

Je souhaiterais, comme vous tous, habiter une commune plus gaie, plus souriante et plus accueillante cela, malheureusement, ne pourra être possible qu'avec la participation de tous.

Par ailleurs, nous sommes en phase de reconduction de contrat avec la société Visiocom, concernant le minibus de 9 places que vous voyez circuler dans nos rues. Visiocom va contacter prochainement les entreprises, commerçants, artisans de Sainte-Anne d'Auray et des communes limitrophes afin de reconduire et finaliser ce contrat.

Nous souhaitons fortement que ce contrat puisse être renouvelé afin que l'utilisation de ce véhicule par toutes les associations saintannoises, l'accueil de loisirs et autres services municipaux, ait lieu dans une continuité de service.

A très bientôt,

Le Maire - Roland GASTINE

Directeur de la publication :

Roland GASTINE, Maire de Ste-Anne d'Auray

Membres de la rédaction :

TROBOA Christian - ROBIN Philippe
REBY Stéphanie - LE LOSTEC Nicolas
LE ROUX Franck - JOUNOT Yvan
DESMARCHELIER Patrick - ANDRE Nathalie
Florence MORY

Conception et réalisation :

Frédéric SUEUR
CRÉAPRINT-COMMUNICATION
06 07 08 67 10
www.creaprint-communication.com
Tirage : 1200 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Encre végétale

État Civil Période de MARS 2014

NAISSANCES

11 mars Callista CADORET

MARIAGES

8 mars Jean-Yves MOREAU et
Régine EVENO

DÉCÈS

1^{er} mars Yvette LEPINE
née DUPIAU

5 mars Valentin KERGOZIEN

10 mars Denise ROUSSEL

16 mars Jean BASRALIAN

16 mars Thérèse THOMAS
née LE ROY

24 mars Germaine BURBAN

26 mars Catherine VISSE
née BOURDON

Conseil Municipal du 29 mars 2014

Roland GASTINE, Maire, après appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections :	INSCRITS :	1813	EFFECTIF TOTAL	
	VOTANTS :	1363	DU CONSEIL	: 23
	EXPRIMÉS :	1319		

TABLEAU DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

NOM	PRÉNOM	LISTE
ANDRE	Nathalie	Poursuivre avec vous demain
COLLEC	Frédéric	Poursuivre avec vous demain
DE LA BOURDONNAYE	Marie-Christine	Poursuivre avec vous demain
DESMARCHELIER	Patrick	Poursuivre avec vous demain
DUBOUAYS	Josiane	Poursuivre avec vous demain
DUVAL	Michael	Poursuivre avec vous demain
FILY	Régine	Poursuivre avec vous demain
GASTINE	Roland	Poursuivre avec vous demain
HARY	Jean-Baptiste	Poursuivre avec vous demain
HELOU	Marie-Pierre	Poursuivre avec vous demain
JEGOUSSE	Valérie	Poursuivre avec vous demain
JOUNOT	Yvan	Agissons ensemble pour Ste-Anne d'Auray
LE LOSTEC	Nicolas	Poursuivre avec vous demain
LE PLAIRE	Myriam	Poursuivre avec vous demain
LE MAITRE	Gaëtan	Poursuivre avec vous demain
LE ROUX	Franck	Poursuivre avec vous demain
PRODHOMME	Chantal	Poursuivre avec vous demain
REBY	Stéphanie	Poursuivre avec vous demain
ROBIN	Philippe	Poursuivre avec vous demain
THERAUD	Marie-Christine	Poursuivre avec vous demain
THOMAS	Erwan	Agissons ensemble pour Ste-Anne d'Auray
TROBOA	Christian	Poursuivre avec vous demain
YANNIC	Jean-Michel	Poursuivre avec vous demain



Roland GASTINE a déclaré le nouveau Conseil Municipal installé dans ses fonctions.

ELECTION DU MAIRE

Monsieur Roland GASTINE fait part de sa candidature au mandat de maire.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	
GASTINE Roland	
NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
En chiffres	En toutes lettres
21	Vingt et un

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	23
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	21
e. Majorité absolue	11

Proclamation de l'élection du maire M Roland GASTINE a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DES ADJOINTS

A / CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. En application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal en conséquence, la commune peut disposer de 6 adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 5 le nombre des adjoints au maire de la commune. Leurs compétences seront réparties de la manière suivante :

- 1/ URBANISME - AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT - TRAVAUX
- 2/ FINANCES - CANTINE - TOURISME
- 3/ CCAS - AFFAIRES SOCIALES - PERSONNES AGEES
- 4/ ENFANCE - ECOLE - PERISCOLAIRE - JEUNESSE
- 5/ COMMUNICATION - ASSOCIATIONS - SPORTS - CULTURE

B / ELECTION DES ADJOINTS

Les adjoints sont élus, parmi les membres du conseil municipal.

- 1^{er} adjoint : M. Jean-Michel YANNIC
- 2^{ème} adjoint : Mme Régine FILY
- 3^{ème} adjoint : M. Jean-Baptiste HARY
- 4^{ème} adjoint : Mme Chantal PRODHOMME
- 5^{ème} adjoint : M. Christian TROBOA



Conseil Municipal du 3 avril 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Anne d'Auray s'est réuni le jeudi 3 avril 2014 à 20h30 sous la présidence de M. Roland GASTINE - Maire

COMPOSITION des commissions communales

Les commissions sont des organes d'instruction des questions soumises au Conseil Municipal et le caractère non public de ses séances permet aux commissions d'accomplir le travail préparatoire indispensable à la prise de décision par le Conseil Municipal.

Le conseil municipal procède à l'élection des membres pour chaque commission de la manière suivante :

1 - PERSONNEL

Sont élus à l'unanimité :

FILY Régine - THERAUD Marie-Christine - DUBOUAYS Josiane
DUVAL Michael - JEGOUSSE Valérie - ANDRE Nathalie

2 - URBANISME - AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT - TRAVAUX

Sont élus à l'unanimité :

YANNIC Jean-Michel - LE MAITRE Gaëtan - JOUNOT Yvan
DE LA BOURDONNAYE Marie-Christine - LE ROUX Franck
COLLEC Frédéric - DUVAL Michael - JEGOUSSE Valérie

3 - FINANCES - CANTINE - TOURISME

Sont élus à l'unanimité :

FILY Régine - ROBIN Philippe - LE MAITRE Gaëtan
LE LOSTEC Nicolas - COLLEC Frédéric - DUVAL Michael
DUBOUAYS Josiane - YANNIC Jean-Michel - HELOU Marie-Pierre

4 - CCAS - AFFAIRES SOCIALES - PERSONNES ÂGÉES

Sont élus à l'unanimité :

HARY Jean-Baptiste - THERAUD Marie-Christine - LE PLAIRE Myriam
DUBOUAYS Josiane - DE LA BOURDONNAYE Marie-Christine
DESMARCHELIER Patrick - ANDRE Nathalie

5 - ENFANCE - JEUNESSE - ÉCOLE - PÉRISCOLAIRE

Sont élus à l'unanimité :

PRODHOMME Chantal - LE PLAIRE Myriam
THERAUD Marie-Christine - REBY Stéphanie
JEGOUSSE Valérie - ANDRE Nathalie - FILY Régine
TROBOA Christian - DE LA BOURDONNAYE Marie-Christine

6 - COMMUNICATION - ASSOCIATIONS - SPORTS ET CULTURE

Sont élus à l'unanimité :

TROBOA Christian - ROBIN Philippe - REBY Stéphanie
LE LOSTEC Nicolas - LE ROUX Franck - JOUNOT Yvan
DESMARCHELIER Patrick - ANDRE Nathalie

7 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sont élus à l'unanimité :

YANNIC Jean-Michel - FILY Régine - HARY Jean-Baptiste
PRODHOMME Chantal - TROBOA Christian

8 - RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Sont élus à l'unanimité :

HARY Jean-Baptiste - ROBIN Philippe - PRODHOMME Chantal
JEGOUSSE Valérie - YANNIC Jean-Michel

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX au sein d'organismes extérieurs

Le Conseil Municipal est invité à élire les délégués aux différentes structures auxquelles la Commune de Sainte Anne d'Auray participe :

• SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE CENTRE DE SECOURS D'AURAY :

Le syndicat a pour objet d'assurer l'organisation et la gestion du Centre de Secours d'Auray. Il est constitué par les communes d'AURAY, PLUNERET, SAINTE-ANNE d'AURAY, CRAC'H, BRECH, LOCOAL-MENDON et PLOEMEL.

Sont élus à l'unanimité : Marie-Pierre HELOU et Roland GASTINE comme délégués au sein du comité syndical.

• SYNDICAT MORBIHAN ENERGIES :

Le syndicat est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des personnes morales membres. Il est administré par un comité syndical composé de délégués, élus par les 8 collèges électoraux de secteur et par les conseils municipaux des communes de Lanester, Lorient et Vannes.

Sont élus à l'unanimité : Frédéric COLLEC et Jean-Michel YANNIC comme délégués titulaires au sein du collège électoral de secteur.

• SIVU DES COCCINELLES :

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique ayant pour compétences la construction, le fonctionnement et l'entretien d'un multi-accueil intercommunal regroupant les communes de Plumergat, Pluneret et Sainte-Anne d'Auray.

Sont élus à l'unanimité : Philippe ROBIN, Marie-Pierre HELOU, Myriam LE PLAIRE, Chantal PRODHOMME, Roland GASTINE, Marie-Christine DE LA BOURDONNAYE, Régine FILY comme délégués titulaires et Yvan JOUNOT, Valérie JEGOUSSE, Marie-Christine THERAUD et Nathalie ANDRE comme délégués suppléants au sein du comité syndical.

• ASSOCIATION D'ANIMATION TOURISTIQUE LOCALE (OFFICE DE STE ANNE D'AURAY) :

Sont élus à l'unanimité :

Philippe ROBIN et Erwan THOMAS comme délégués titulaires et Yvan JOUNOT et Gaëtan LE MAITRE comme délégués suppléants.

AUTRES INSTANCES :

- 1 RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Patrick DESMARCHELIER élu à l'unanimité comme référent titulaire et Yvan JOUNOT élu à l'unanimité comme référent suppléant

- 1 RÉFÉRENT DÉFENSE : Régine FILY élue à l'unanimité

- CONSEIL D'ÉCOLE :

Roland GASTINE et Chantal PRODHOMME élus à l'unanimité

- 1 RÉFÉRENT LANGUE BRETONNE : Erwan THOMAS

CCAS

Détermination du nombre de membres et élection des membres du CCAS.

En application de l'article R 123-7 du code de l'action et des familles, le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par le Conseil Municipal. Leur nombre ne peut être supérieur à 16 et il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 8 le nombre de membres « élus » du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

M le Maire invite ensuite le conseil municipal à élire les membres qui représenteront le conseil municipal.

Elus à l'unanimité :

Jean-Baptiste HARY - Nathalie ANDRE - Marie-Christine THERAUD
Josiane DUBOUAYS - Marie-Christine DE LA BOURDONNAYE
Patrick DESMARCHELIER - Myriam LE PLAIRE - Yvan JOUNOT

Chasse à l'oeuf de Pâques

1^{ère} chasse à l'oeuf à Sainte-Anne d'Auray pour les enfants âgés de 1 à 11 ans, habitants Sainte-Anne d'Auray ou scolarisés dans les 2 écoles primaires ou licenciés du club de foot de Sainte-Anne d'Auray.

Environ 140 enfants ont pris part à cette chasse à l'oeuf. 4 sessions de recherche : trouver 10 oeufs en carton (peints par les écoles primaires Ste-Anne et du Cheval blanc et par les résidentes de Ker Anna) pour échange contre un sac de chocolats, trouver des oeufs en chocolat x2, chasse à l'oeuf pour les parents.

Le bilan est positif du point de vue des bénévoles de l'ASCSA.

Un grand merci aux élèves des 2 écoles et aux résidentes de Ker Anna pour la peinture des oeufs, aux commerçants pour leur aide pour l'achat des chocolats ainsi qu'à la mairie pour la mise à disposition du terrain du Motten.



Concours de la sécurité routière : Gastounet

Le jury, présidé par M. le Maire, a sélectionné 9 dessins qui seront présentés au concours départemental.

Les élèves de classe primaire des 2 écoles ont présenté un dessin qui représente pour chacun ce qu'est la sécurité routière.

Les dessins sélectionnés seront visibles jusqu'au 15 juin sur le grand mur devant la Basilique, rue de Vannes.

NOUVEAUX COMMERCES

« Soï », soins cosmétiques énergétiques naturels et holistiques



Mme Chantal LOPEZ, de l'entreprise « SOI », est installée à Ste-Anne d'Auray et vous reçoit tous les jours de 9 h à 19 h sur rendez-vous, pour des soins esthétiques, cosmétiques énergétiques naturels.

Elle est aussi conseillère en fleurs de Bach et professionnelle de soins naturels depuis 25 ans.

Vous pouvez consulter son site internet pour plus de détails :

www.soï-bienetre-au-naturel.fr ou lui laisser un message à l'adresse suivante : chantal.alips@laposte.net

N'hésitez pas à l'appeler pour prendre RDV au 06 32 79 24 11

Elle vous recevra pour que vous puissiez profiter d'un moment de bien-être (soins, épilation, beauté des mains et des pieds, maquillage).

*4, rue Marc'h Gwen
Lotissement Domaine du Cheval Blanc
(Entrez dans le lotissement par la rue Lan Fetan, suivre la rue jusqu'au fond, prenez la rue à droite, maison au n°4).*



« Au 9 » Boutique de vêtements



Mi-mars, Michèle Bellevre a ouvert sa boutique de vêtements « Au 9 ».

Elle vous accueille au 9 rue du Général de Gaulle. Le magasin est ouvert du mardi au dimanche de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h (horaires susceptibles d'évoluer pendant l'été).

Michèle Bellevre propose une gamme de vêtements féminins style marin et classique.

Auparavant, elle faisait les marchés sur la côte morbihannaise (Arradon, Locmariaquer, Erdeven...).

**9 rue du Général de Gaulle
56400 Sainte-Anne d'Auray
Tél. : 06 88 16 81 58**

Vie Communale

Marché BIO

Tous les samedis, de 8h30 à 12h30, place Nicolazic, se réunissent sur le marché, plusieurs producteurs bio.

Guillaume LE BLAVEC,
LA FERME MARAÎCHÈRE DE LEZEGARD
à Plumergat, vous propose ses légumes de saison.

www.ferme-legumes-bio.fr

Nicolas LE LOSTEC,
LA CABIONETTE
de Sainte Anne d'Auray, propose ses fruits, pains, miel.

www.lacabionette.fr

Sophie LE LIN,
DEMOISELLES DE KERMELEN
à Brec'h, vend ses fromages de chèvre, savon au lait de chèvre.

www.demoisellesdekermelen.fr

Courant du mois de mai,
LA FERME FRUITERRE
à Nostang, sera également présente sur le marché avec ses fraises, petits fruits (cassis, groseilles, framboises...).

Sur le marché, également, un poissonnier propose ses produits de la mer.

N'hésitez pas à leur faire confiance et à leur acheter leurs produits locaux de qualité.

N'oubliez pas non plus le marché du mercredi matin. 3 commerçants vous accueillent :

- LÉGUMES DIVERS, ŒUFS FRAIS, ...
- GALETTES ET CRÊPES
- TOILETTAGE POUR CHIENS

CONCOURS PHOTOS

Il se termine le 15 mai.
Thème : **AUTOUR DU PAIN.**
Profitez-en pour participer !

Contact : Office du Tourisme
ou site internet de la commune
pour tous les détails concernant
les conditions de participation.



Révision générale du PLU

La commune travaille actuellement à la révision générale du PLU. Des réunions publiques seront organisées tout au long de la procédure, la population sera avertie par la presse, affichage en Mairie, bulletin municipal, site internet.

Pour la concertation du public, une boîte à suggestions est à votre disposition dès à présent à l'accueil de la Mairie.

> Objets trouvés

Si vous trouvez des objets oubliés ou perdus par leurs propriétaires dans la commune, merci de les déposer en Mairie.

Crédit Agricole Banque

Votre agence de Sainte-Anne d'Auray vous accueille :

2 rue du Général de Gaulle
56400 Sainte-Anne d'Auray
Tél.: 09 74 75 56 56
www.ca-morbihan.fr



du mardi au vendredi :
8h30 - 12h15 / 13h45 - 17h45
et le samedi : 8h30 - 12h45

L'Auberg'ine Bistrot / Bar à vins

20 place Nicolazic
56400 Sainte-Anne d'Auray
Tél.: 02 97 31 37 19
contact@laubergine.fr



Fermeture hebdomadaire :
mercredi et dimanche

Horaires d'ouverture des services municipaux

MAIRIE

Lundi : 8 h 30 - 12 h
 Mardi : 8 h 30 - 12 h puis 13 h 30 - 17 h
 Mercredi : 8 h 30 - 12 h puis 13 h 30 - 17 h
 Jeudi : 8 h 30 - 12 h puis 13 h 30 - 17 h
 Vendredi : 8 h 30 - 12 h puis 13 h 30 - 17 h
 Samedi : 8 h 30 - 12h (permanence état-civil)

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 16 h 30 à 18 h 30
 Samedi : 10 h à 12 h

COURS INFORMATIQUE

Lundi : 17 h 30 à 19 h 30
 Vendredi : 10 h à 12 h

> Ordures ménagères

Pour information, la collecte des ordures ménagères SERA ASSURÉE DE MANIÈRE HABITUELLE (pas de décalage de ramassage) lors des jours fériés de l'année (sauf 1^{er} janvier et 25 décembre).

> Pharmacie

Suite au départ en retraite de Monsieur Guy FORGES, Madame Pascale FORGES a le plaisir de vous faire part de son début d'activité en tant que pharmacien titulaire au 1^{er} avril 2014.

L'Auberge Hôtel Restaurant

Hôtel 3 étoiles
 à Sainte-Anne d'Auray
 Restaurant gastronomique
 3 fourchettes Guide Michelin

L'Auberge 56, route de Vannes
 56400 Sainte-Anne d'Auray
 Tél. : 02 97 57 61 55
 Fax : 02 97 57 69 10
 contact@auberge-sainte-anne.com
 www.auberge-sainte-anne.com



L'Auberge dispose de 12 grandes chambres tout confort et de deux suites avec salon spacieux. Exposées plein sud, les chambres et suites font face au jardin de l'hôtel.

Les Bouchées d'Alexandre

Alexandre vous accueille à Sainte Anne d'Auray dans un espace de vente à son image, moderne et chaleureux, mettant en avant ses produits pour répondre à vos différents besoins. Vous y découvrirez un espace de vente alliant avec charme trois univers :



BOUCHERIE - CHARCUTERIE & TRAITEUR
 (GRANDS ET PETITS ÉVÉNEMENTS)
 & EPICERIE FINE - PAUSE DÉJEUNER

6 place Nicolazic
 56400 Sainte-Anne d'Auray
 Tél. : 02 97 5763 40
 contact@lesboucheesdalexandre.com
 www.lesboucheesdalexandre.com

Lundi : Fermé
 Mardi : 8h00 à 13h30 et 16h00 à 19h00
 Mercredi : 8h00 à 13h30
 Jeudi : 8h00 à 13h30 et 16h00 à 19h00
 Vendredi : 8h00 à 13h30 et 16h00 à 19h00
 Samedi : 8h00 à 13h30 et 15h30 à 19h00
 Dimanche : 9h00 à 12h30

AEC Antenne - Electricité - Chauffage

Marc JEGOUSSE
 Chemin de Malachappe
 56400 Saint-Anne d'Auray
 Tél./Fax : 02 97 57 62 61
 Port. : 06 82 91 64 17 - aecjegousse@orange.fr

• Installation
 • Dépannage



La Médaille Sainte Anne

Isabelle BIENVENU-PINSEL
 12 rue de Vannes
 56400 Sainte-Anne d'Auray
 Tél. : 02 97 57 78 15
 contact@lamedaillesteanne.com

• Souvenirs
 • Objets pieux



Agenda

17 mai	Portes ouvertes de 10 h à 12h École du Cheval Blanc	1^{er} juin	Concert de Yann-Fanch Kemener , organisé par l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés	21 juin	Kermesse École du Cheval Blanc
17 mai	Début de l'exposition au cloître de la basilique, thème des pardons	4 et 5 juin	Marché du terroir Place Nicolazic	6 juillet	Course cycliste « Manche Océan » Passage à Ste-Anne après 16h Arrivée à Pluneret
24 mai	Porte ouverte - École Ste-Anne	15 juin	Kermesse École Ste Anne	6 juillet	Rando VTT et pédestre au terrain du Motten par l'association Quent et moi
25 mai	Élections européennes	21 juin	Fête de la musique	7 juillet au 21 septembre	« Détour d'Arts »
		21 juin	Gala de danse de l'association Esprit Danse Espace 2000 de Grand-champ		